



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : cas positif

Saint-Pierre, le 13 novembre 2021

Suite à un test réalisé vendredi 12 novembre 2021, 7 jours après un retour de métropole, un cas positif à la Covid-19, symptomatique, a été détecté. Un arrêté préfectoral de mise en quarantaine pour une durée de dix jours lui a été notifié dès hier soir.

La personne concernée étant enseignante du 1^{er} degré à l'école Sainte-Odile, sa classe sera fermée jusqu'au lundi 22 novembre inclus. Les apprentissages se poursuivront à distance.

Par ailleurs, il a été demandé à l'ensemble des personnels de l'établissement Sainte-Odile de porter le masque pendant les deux prochaines semaines.

L'enquête réalisée par l'ATS a abouti à l'identification de 5 cas contacts, tous négatifs, à qui il a été recommandé de respecter un auto-isolement de 14 jours.

Les élèves de la classe concernée réaliseront aujourd'hui un test oropharyngé.

Le préfet rappelle l'importance de rester prudent et de respecter les gestes barrières, particulièrement lors de retours de séjours en dehors de l'archipel. Il rappelle également la nécessité de la réalisation du test de dépistage à J7.